



# Zec Menokeosawin

Québec, le 24 mars 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle de votre association qui se tiendra :

Date : Dimanche, le 26 avril 2020<sup>i</sup>  
Heure : 13h  
Lieu : Auberge Le Florès  
4291, Chemin de Sainte-Flore, Shawinigan, Qc. G9T 1A6  
819-538-9340

Vous trouverez ci-joint, les documents suivants :

1. Un message aux membres.
2. L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2020.
3. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2019.
4. Les états financiers au 30 novembre 2019 et la résolution adoptée par le CA en février.

**Votre présence est importante puisque lors de cette rencontre, vos administrateurs vous présenteront les réalisations de la dernière saison, les orientations de la prochaine et vous informeront sur le budget de la zec.**

**Vous aurez aussi l'occasion d'élire quatre (4) membres de votre conseil d'administration dont les mandats sont à renouveler cette année.**

Karl-Patrick Guérard  
Secrétaire

n.b. Les documents seront également disponibles sur notre site internet : <http://zecmenokeosawin.com/>

---

<sup>i</sup> Prenez note qu'en raison du COVID-19, il se peut que notre AGA soit reportée à une date ultérieure. Votre conseil d'administration est à l'affût des directives gouvernementales concernant les rassemblements. Vous serez informés sur notre page Facebook et sur le site de la Zec advenant un report de la rencontre.





# **Zec** **Menokeosawin**

## **Message aux membres**

Madame, Monsieur,

Nous voici au moment de l'année où les membres doivent venir alimenter leur conseil d'administration afin de l'orienter dans la direction désirée. L'année 2019 a été très remplie et nos directeurs ont dû mettre les bouchées doubles afin d'atteindre les objectifs.

Les projets présentés lors de l'assemblée générale annuelle 2019 ont été menés à bien. Certains sont en cours de réalisation et des choix doivent être pris afin de bien les orienter.

### **Nous aurons à discuter des sujets suivants :**

1. Présentation des résultats des analyses des lacs de 2019 et du plan d'action 2020.
2. Consultation sur un plan de développement de la pêche au doré et au brocher.
3. Entretien de nos frayères.
4. Chasse au cerf de virginie.
5. Entretien de chemin : Où en sommes-nous?
6. Camping aménagé et rustique : évaluation de nos besoins en fonction de nos pratiques.
7. Poste d'accueil : un projet de rénovation.
8. Opérations forestières : consultation sur l'expérience de l'année 2019 et présentation du projet conjoint avec Zecs Québec et Zecs Mauricie.

**Évidemment, vos suggestions pourront nous être soumises. Depuis 2 ans, votre nouveau conseil d'administration travaille afin de répondre à la majorité des membres. Nous avons initié des projets rassembleurs avec et pour les membres. Votre implication est essentielle afin de nous permettre l'atteinte de nos objectifs. Cette année, quatre (4) de vos administrateurs seront en élection : Pierre Boucher, Michel Daneault, Dominic Deschesnes et Luc Marchand. Afin de nous permettre de poursuivre le travail débuté, nous solliciterons un autre mandat.**

**Au plaisir de vous rencontrer à notre assemblée du 26 avril prochain.**





# ZEC Menokeosawin

**Ordre du jour**  
**Assemblée générale annuelle des membres**  
**Tenue le 26 avril 2020 à 13h,**  
**Auberge Le Florès, 4291, Chemin de Sainte-Flore,**  
**Shawinigan, Qc., G9T 1A6**

1. Mot de bienvenue.
2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et quorum.
3. Ouverture de l'assemblée par le président.
4. Le président désigne le président d'assemblée et d'élections ainsi que Karl-Patrick Guérard comme secrétaire d'assemblée et d'élections.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019.
7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association.
8. Rapport – Développement faunique et protection du territoire.
9. Rapport – Réseau routier et infrastructures.
10. Rapport – Communications et activités récréatives..
11. Rapport – Plan de développement des baux de villégiature.
12. Présentation des états financiers pour l'année 2018-2019.
13. Rapport du comité de surveillance et de vérification.
14. Adoption des états financiers 2018-2019.
15. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2018-2019.
16. Plan d'action 2020
  - Faune et protection du territoire
  - Réseau routier et infrastructures
  - Communications et activités récréatives
  - Opérations forestières
  - Présentation de la tarification 2020
  - Présentation des prévisions budgétaires 2020
17. Nomination de la firme comptable.
18. Élection des administrateurs (4 postes).
19. Élection des membres du comité de surveillance (1 poste).
20. Présentation du nouveau conseil d'administration
21. Varia
22. Mot de la fin par le président





# ZEC Menokeosawin

1205, rue Cherbourg, Sherbrooke, Qc., J1K 0A8  
Téléphone: (819) 346-4342

## **Procès-Verbal de l'assemblée générale annuelle des membres Tenue le 14 avril 2019 à 13h, Auberge Le Florès, 4291, Chemin de Sainte-Flore, Shawinigan, Qc., G9T 1A6**

### **1. Mot de bienvenue**

M. Luc Marchand souhaite la bienvenue aux membres.

### **2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et du quorum**

71 membres sont présents. Le quorum de 25 personnes est donc atteint.

### **3. Ouverture de l'assemblée par le président**

M. Luc Marchand, Président ouvre l'assemblée à 13h15.

### **4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élections**

**AGA2019-04-14-01** M. Michel Dubois propose et M. Raynald Desorcy appuient que M. Jacques Émond soit nommé président d'assemblée et que M. Pierre Rouleau soit nommé secrétaire d'assemblée générale. Adoptée à l'unanimité

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Émond fait la lecture de l'ordre du jour que les membres ont reçu préalablement par la poste. Un sujet est ajouté au varia sur le code d'éthique des administrateurs et employés. Le varia est fermé.

**AGA2019-04-14-02** M. Yvan Richard propose l'adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture et M. Jocelyn Hélie appuie. Adopté à l'unanimité

### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 15 avril 2018**

**AGA2019-04-14-03** M. Marc Bergeron propose et Mme Sylvie Myre appuie que le compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 15 avril 2018 soit adopté avec dispense de lecture. Adopté à l'unanimité.

### **6-A Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 28 octobre 2018**

**AGA2019-04-14-04** M. Marc Bergeron propose et Mme Sylvie Myre appuie le compte-rendu de l'assemblée spéciale en tenant compte de modifier le titre Compte-rendu par Procès-verbal



## 7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association

M. Luc Marchand présente les membres du conseil d'administration, du comité consultatif sur le développement de la villégiature et nos employés.

### Fait saillants 2018

- Aucun des projets présentés à l'AGA 2018 n'avait été déposé au fond des terres publiques de La Tuque
  - Chemin du lac Catherine
  - Chemin du lac du Rebours
- Mise en attente du projet de chemin reliant les lacs du Rebours et du Coudrier
- Arrêt du projet de développement de la villégiature privée (PDV)
- Arrêt du projet de camping aménagé DEVENYS 2

### Les réalisations 2018

- Pont Roger Gagné
- Construction du camping Devenys (version modifiée)
- Arrêt du projet de développement de la villégiature (PDV) imposé par le CA à la demande des membres présents à l'AGA 2018
- Mise en place d'un comité de développement de la villégiature
- Présentation d'un nouveau plan de développement de la villégiature (PDV) pour approbation par les membres en AGS (adopté le 28 octobre 2018)
- Dénéigement des stationnements (km 168 R-155 et Lac-Édouard E-4)
  - Nous sommes les gestionnaire s de la Zec 12 mois par année pour les membres et les utilisateurs
- Compléter les négociations (qui avaient été interrompues) avec le MFFP pour les travaux de récolte de la matière ligneuse (coupes forestières)
- Dossier faunique nous avons travaillé afin de récupérer les informations et établir un lien de communication avec le MFFP via l'ARGZM (Zecs Mauricie)
- Participation au congrès de la FQGZ (Zecs Québec) du 5 au 7 avril 2019

## 8. Rapport du comité en développement faunique

### Développement faunique

- Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond (250 truites) et Limite (350 truites)
  - Investissement de \$ 1900 entièrement payé par le ZEC Ménokéosawin

### Protection du territoire

- Utilisation de l'escouade régionale pour la surveillance : \$ 1 295.38
  - Cotisation de base (ARGZM) : \$ 800; la différence va aux frais de patrouille
- Financement de l'activité :
  - MFFP (Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs) : \$ 8000
  - Gain net pour le Zec Ménokéosawin : \$ 6 704.62

## 9. Rapport du comité du réseau routier et infrastructure

### Réseau routier

- Entretien des chemins du lac Catherine et du lac du Cap
  - Travaux effectués
    - Creusage des fossés et recharge du chemin
    - Installation de 21 nouveaux ponceaux
    - Nivellement du chemin
    - Mise à niveau : travaux à quelques endroits entre le pont Sainte-Anne (Rivière Bostonnais) et la jonction des routes 1 et 2
  - Coût total du projet : \$ 25 776
  - Financement du projet :
    - Zecs Québec (Programme d'entretien des chemins) : \$ 19 956 (80%)
    - Zec Ménokéosawin \$ 5 820 (20%)

- Nouvelle classification des chemins (voir la carte des chemins sur le site de réseau ZEC)

## Infrastructure

- Abandon du projet Devenys 2
- Aménagement et mise aux normes environnementales du camping Devenys (8 emplacements aménagés)
  - Travaux effectués :
    - Nouvelle configuration des emplacements (changement des plans initiaux)
    - Installation d'une fosse septique commune
    - Aménagement d'un emplacement de stationnement
  - Coût total du projet : \$ 30 530 (2018) et \$ 2 430 (2017) (\$ 32 960)
  - Financement du projet :
    - Ville de La Tuque (Politique d'aide aux villégiateurs – Volet environnement) \$ 31 989 (97%)
    - Zec Ménokéosawin \$ 971 (3%)

## 10. Rapport comité environnement et campings et activités récréatives

### Activités récréatives

- **Méchoui tenu le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018**
  - Nous avons reçu 119 adultes et 11 enfants; et nous avons remis environ une quinzaine de prix. Nous croyons que le repas a été apprécié encore une fois

### Communications

- **Site internet**
  - Rencontres avec Zecs Mauricie afin d'aider à mettre à jour notre site
  - Informations aux membres sur les conditions du réseau routier en début de saison sur les plateformes de communication de la Zec (site internet et page Facebook). Consulter le site : <https://zeceménokéosawin.resauzec.com/conditions-routieres>

## 11. Présentation des états financiers pour l'année 2017-2018

M. Pierre Boucher présente les états financiers 2017-2018 dont copie a été transmise aux membres présents avant l'assemblée.

## 12. Rapport du comité de surveillance des finances

Le rapport du comité de surveillance est présenté par M. Marc Bergeron et est déposé.  
Voir document en annexe.

## 13. Adoption des états financiers 2017-2018

**AGA2019-04-14-05** M. Jacques Martinez propose et Mme Sandra Choquette appuie la proposition pour l'adoption des états financiers 2017-2018 tel que présentés par M. Pierre Boucher. Adopté à l'unanimité

## 14. Plan de développement des baux de villégiature

Projet d'implanter huit baux de villégiature en 2020 ou 2021 sur la pointe sud-ouest de la Zec et limitrophe à la rivière Bostonnais. Ce projet remplace celui qui a été adopté en assemblée générale spéciale le 28 octobre 2018.

**AGA2019-04-14-06** Mme Sylvie Myre propose et M. Renald Desorcy appuie la proposition pour l'adoption de ce plan. Adopté à l'unanimité

## 15. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2017-2018

AGA2019-04-14-07

Mme Sylvie Myre propose et M. Renald Desorcy appuie la proposition de ratifier les actes posés par les administrateurs. Adopté à l'unanimité

## 16. Plan d'action 2019

### 16.1 Principales orientations

- Projet de révision du code d'éthique chasse à l'original
- Projets Zec Québec et MFFP : Entretien des chemins, poste d'accueil, administration et protection du territoire
- PADF de ville de La Tuque
- Tirage au sort pour les lacs contingentés
- Secteurs de chasse et pêche
- Pêche blanche
- Enregistrement en période hivernale
- Chasse aux chevreuils (? 2020)
- Gratuité pour les 17 ans et -
- Enregistrement électronique & courrier électronique
- Mode de consultation des membres (internet, poste d'accueil, autre ?)
  - Pour le développement des infrastructures, faunique, des opérations forestières, ...

### 16.2 Faune et protection du territoire

#### Développement faunique

- **Présentation d'un agent de la conservation de la faune (MFFP – Bureau de La Tuque)**
  - Expédition de chasse (2 personnes et plus)
  - Droit de piéger, chasser et pêcher (suivre éthique, les droits sont égaux et aucune menace accepter)
  - Les lacs à 5 truites, ne pas dépasser 5 truites sinon amandes
  - Auto-enregistrement. Mettre l'enregistrement dans la boîte prévue
  - Appâtage pour l'ours noir du 01/07/19 au 31/08/19
- **Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond et Limite**
  - Investissement : \$ 3500
  - 100% payé par le Zec Ménokéosawin
- **Aménagement de frayères sur certains lacs (à être déterminer)**
  - Investissement de \$ 2000
  - 100% payé par la Zec Ménokéosawin

#### Secteurs fauniques

- Demande de modification des secteurs de chasse et récréatif. Ramener la chasse à un secteur, le récréatif à un secteur et la pêche en six secteurs.

AGA2019-04-14-08

Mme France Côté propose et M. Louis-Étienne Marchand appuie la proposition pour l'adoption des secteurs (chasse, pêche, et activités récréatives. Adopté à l'unanimité

#### Protection du territoire

- Utilisation plus intensive de l'escouade régionale pour la surveillance (total = \$ 5 300)
- Financement de l'activité
  - MFFP (Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs) : \$ 8000 (montant cible)
  - Gain net pour la Zec Ménokéosawin : \$ 2700

## 16.3 Réseau routier et infrastructure

### Réseau routier

- **Projet 1 : Entretien des chemins et réfection de ponceaux**
  - Secteurs concernés : Chemins du lac Rondeau, du lac Morissette, du lac Angrois et des lacs Climax et Belle-Truite
  - Travaux à réaliser (variables d'un chemin à l'autre) : Creusage de fossés, rechargeable, Installation de ponceaux, débroussaillage et nivellement
  - Coût total du projet : \$ 28 566
  - Financement du projet (**subvention approuvée**)
    - PADF – VLT (Programme d'aménagement durable des forêts) : \$ 15 511 (54%)
    - Zec Ménokéosawin : \$ 13 055 (46%)
  
- **Projet 2 : Entretien des chemins de la Branche-Sud et finalisation des travaux sur le chemin Catherine**
  - Secteurs concernés
  - Secteur no. 1 : de la fourche du kiosque des tirages au sort jusqu'au lac Armand
    - Objectif 75% des coûts du projet
  - Secteur no. 2 : chemin Catherine (approx 25%)
  - Travaux à réaliser : Creusage de fossés, rechargeable, installation de ponceaux, débroussaillage et nivellement
  - Coût total du projet : \$ 44 444
  - Financement du projet (**subvention approuvée sur preuves de réalisation des travaux**)
    - Zecs Québec (Programme d'entretien des chemins) : \$ 35 555 (80%)
    - Zec Ménokéosawin : \$ 8 889 (20%)
  
- **Projet 3 : Entretien du chemin du lac du Rebours**
  - **Particularité** : Ce projet sera financé par VLT et les résidents du secteur : La Zec Méno offrira un support clérical et technique au besoin
  - Secteurs concernés : de l'entrée à partir de la Route 155 nord jusqu'au lac Rebours (3.5 km)
  - Travaux à réaliser : Creusage de fossés, rechargeable, Installation de ponceaux, débroussaillage et nivellement
  - Coût total du projet : \$ 33 0175
  - Financement du projet (**demande déposée**)
    - PADF – VLT (Programme d'aménagement durable des forêts) : \$ 24 763 (75%)
    - Résidents du lac du Rebours : \$ 8 245 (25%) dont \$ 800 en travail bénévole de la Zec Méno

### Infrastructures

- **Projet de rénovation du poste d'accueil (km 168 – Rte 155 nord)**
  - **Particularité** : Ce projet sera financé à 100% par le MFFP
  - Travaux à réaliser : Élévation du bâtiment de 3 pieds, isolation du sous-sol et le rendre habitable (4 chambres pour accueillir stagiaires, ...), rénovation de la galerie à l'accueil
  - Coût total du projet : \$ 99 950
  - Financement du projet (**demande déposée**)
    - MFFP (Programme de financement de projets d'immobilisation) : \$ 99 950 (100%)

## 16.4 Activités récréatives et communications

### Activités récréatives

- Reconduction du méchoui au poste d'accueil (km 168 – Rte 155 nord)
  - Date à retenir : samedi le 31 août 2019
  - Les billets seront en vente au poste d'accueil de la Zec (**date à confirmer**)

### Communications

- **Site internet de la Zec**
  - **Mise à jour** : Afin de mettre notre site et de l'actualiser, nous aurions besoin que vous nous fassiez parvenir, à l'adresse courriel de la Zec, des photos de chasse, pêche, camping, villégiature, etc. Date à retenir : samedi le 31 août 2019
  - **Inscription à l'infolettre** : Aussi, nous vous demandons de vous inscrire pour l'infolettre de notre site et ainsi vous recevrez immédiatement toutes les nouvelles que nous mettons sur le site, comme l'état des chemins, le stationnement, etc... Se rendre à la page d'accueil, en dessous de la carte
- **Affichage au poste d'accueil** :



- Nous allons installer un **tableau** d'affichage pour les membres. Cependant prenez note que vos annonces resteront une session seulement. Si vous désirez que votre annonce soit de nouveau affichée l'année suivante, vous devez en fournir une autre.
- **Dépliant d'information :**
  - Nos dépliants seront mis à jour après l'assemblée générale annuelle lorsque la tarification sera approuvée
- **Adresse internet :**
  - L'utilisation des adresses courriels est plus économique, rapide et permet des échanges fonctionnels (sondage).
  - **La méthodologie préconisée :**
    - Premièrement vous devez fournir une adresse courriel de votre choix
    - **Nous vous demanderons l'autorisation de l'utiliser pour les promotions de Réseau ZEC QUEBEC**
    - Pour confirmer nous utiliserons un message de courtoisie qui n'exige aucune réponse de votre part
  - L'envoi de documentation aux membres
    - **Si pas d'adresse courriel :** Les documents seront déposés sur notre site internet et un avis par la poste vous sera envoyé
    - **Avec adresse courriel :** Pour la documentation trop lourde (exemple : carte PDF) un avis électronique vous sera envoyé et les documents seront déposés sur le site. Pour les documents moins volumineux, ils vous seront envoyés directement

## 16.5 Opération forestières 2019 et +

- **Planification du MFFP (voir carte)**
  - **Consultation des membres**
    - L'ingénieur forestier de l'ARGZM est notre représentant
    - L'harmonisation comporte des faiblesses (les entrepreneurs ne sont pas encore décidés)
    - Nous avons un travail de fond à l'harmonisation mais des échanges importants lors des opérations
    - Votre participation est très importante
    - Nous pouvons aussi faire des représentations su MFFP via Zec Québec

## 16.6 Modifications réglementaires

### 16.6.1 RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENREGISTREMENT DES PERSONNES DANS LA ZONE D'EXPLOITATION CONTROLÉE MÉNOKÉOSAWIN

- **Les modifications**
  - Ce règlement définit les périodes de l'année où il est obligatoire de s'enregistrer sur la Zec pour pratiquer des activités de pêche, de chasse, de camping, villégiature et toute autre activité récréative.
  - **En 2019**, nous modifions la période de l'année du 3<sup>e</sup> vendredi de mai au dimanche le ou le plus près du 24 octobre – **par – la période de l'année comprise entre le 3<sup>e</sup> vendredi de mai au 30 novembre de l'année.**
  - **Pour les activités de pêche, chasse, camping, villégiature et toute autre activité récréative.**
  - **En 2019**, nous modifions la période de l'année comprise entre le lundi suivant le dimanche le ou le plus près du 24 octobre au 15 janvier – **par – la période de l'année comprise entre le 01 décembre au 3<sup>e</sup> vendredi de mai de l'année suivante comprise entre le 3<sup>e</sup> vendredi de mai au 30 novembre de l'année.**
  - **Pour les activités de pêche et de chasse.**

**AGA2019-04-14-09** Mme Solange Gauvin propose et M. Yvon Richard appuie la proposition pour l'adoption de ces modifications au règlement sur l'enregistrement des personnes. Adopté à l'unanimité (vote au 2/3)

### 16.6.2 MODE DE TIRAGE AU SORT POUR LES LACS CONTINGENTÉS

- **Maintien des modalités actuelles (statu quo)**
  - Conserver la façon déjà en place, soit :
    - **Tirage au sort à 7h00 le matin (samedi et dimanche) au poste de tirage au sort situé au km 15 de la Route 1**

**AGA2019-04-14-10** M. Jean-Guy Lemire propose et M. Lucien Michaud appuie la proposition pour conserver ce mode de tirage au sort. Adopté à la majorité (vote pour : 35, vote contre : 23)

### 16.6.3 DEMANDE DE MODIFICATION DES TAUX POUR LE CAMPING RUSTIQUE

Ce sujet sera abordé lors de la présentation sur la tarification.

### 16.6.4 RÈGLEMENT SUR LE CAMPING AMÉNAGÉ (Devenys et Maggie)

#### ➤ Les modifications version 2019

- Art. 5.a : Dimension des RV de moins de 12 mètres.
- Art. 7,c : La Zec ne fournira pas de table de pique-nique.
- Art 18 : Animaux domestique : Le règlement de la ville de La Tuque s'applique à tout le territoire de la Zec.

AGA2019-04-14-10 M. Robert Desorcy propose et M. Alex Marchand appuie la proposition. Adopté à l'unanimité

### 16.6.5 CODE D'ÉTHIQUE – CHASSE À L'ORIGINAL

#### ➤ Une entente volontaire

- Objectif principal de faciliter le partage du territoire
- Permet d'accéder à l'information sur l'occupation du territoire
- Aucun nom ne sera divulgué, vous pouvez demander un contact...

#### ➤ L'affichage sur le terrain

- Possibilité de deux affiches par chasseur pour identifier le secteur
- Seulement les affiches officielles de la Zec sont tolérées
- Mise à jour annuelle obligatoire pour maintenir la communication
- S'il n'y a pas de pancarte, il est bon de valider sur la carte au poste d'accueil avant...

#### ➤ Dates importantes !

- Apposer l'autocollant de l'année avant le 15 septembre
- Identifier son lieu principal de chasse, sur la carte au poste d'accueil, au plus tard le 01 septembre
- **La carte de l'année précédente sera conservée jusqu'à cette date**
- Un groupe est formé d'au moins deux chasseurs
- **Les deux chasseurs doivent avoir acquitté leurs droits de chasse**

#### ➤ La pratique de la chasse doit être réalisée dans le respect et la bonne entente

- L'achat d'un forfait incluant la pratique de la chasse à l'original constitue un engagement à respecter le présent code d'éthique
- Chaque membre chasseur ou pas à la responsabilité morale de l'application du code d'éthique
- Le respect entre chasseur est la clé de l'application constructive de ce code
- La participation est volontaire et n'engage personne

AGA2019-04-14-11 M. Michel Deziel propose et M. Alex Marchand appuie la proposition. Adopté à l'unanimité

## 16.7 Consultation des membres

### 16.7.1 Intérêt pour l'ouverture de la pêche blanche à la relâche scolaire 2020

- **Le Petit lac rond et le lac Limite seront ouverts 2 semaines en mars 2020, ou 2021, selon les directives du MFFP**

AGA2019-04-14-12 M. Luc Marchand propose et M. Michel Daneault appuie la proposition. Adopté à l'unanimité

### 16.7.2 Registre québécois des armes à feu

#### ➤ Résolution sur la position des membres de la Zec Ménokéosawin

- **Considérant que :**
  - Les membres de notre organisme sont des chasseurs et qu'il est dans l'intérêt de notre organisme d'exprimer leur position à l'égard du registre des armes à feu
  - La loi sur l'immatriculation des armes à feu est entrée en vigueur le 29 janvier 2019 et que toute arme à feu sans restriction doit être immatriculée
  - Le registre n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'arme illégale.
  - L'expérience du gouvernement fédéral et sa décision d'abandonner le registre fédéral d'armes d'épaule

- Les sommes liées à l'implantation et l'exploitation annuelle du registre pourraient être utilisées à l'amélioration de la qualité de vie des québécois et des québécoises, notamment en promotion de la santé mentale ainsi qu'en prévention, détection, accompagnement et suivi des personnes atteintes de santé mentale<
- **Il est résolu que :**
  - Demander au ministre de la sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction
  - Demander au gouvernement du Québec de soutenir les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales
  - Faire parvenir une copie de cette résolution à notre député, à la MRC et à Zec Québec

**AGA2019-04-14-13** M. Luc Marchand propose et M. Marc Bergeron appuie la proposition. Adopté à la majorité (2 contre et 5 abstentions)

## 16.8 Tarification 2019 – Changement apportés

- **En 2019 tous les tarifs des forfaits saisonniers restent inchangés**
- **Modification de la durée des forfaits de court séjour :**
  - Tous les forfaits 7 jours passent à des forfaits 9 jours au même tarif de \$ 140 pour les courts séjours pêche et petit gibier, et de \$ 100 sur un camping aménagé
- **Introduction de nouveaux forfaits :**
  - Tarification spéciale pour la pêche quotidienne sur les lacs à tirage le tarif passera de \$ 28 à \$ 40 par jour
  - Chasse à l'ours : Nouveau forfait de 9 jours au coût de \$ 140
  - 2 nouveaux forfaits pour le camping sauvage (rustique)
    - Forfaits de 9 jours au tarif de \$ 50
    - Forfait de 30 jours au tarif de \$ 144
- Tous les tarifs incluent les taxes applicables

**AGA2019-04-14-13** M. Alex Marchand propose et Mme Sylvie Myre appuie la proposition. Adopté à la majorité (5 contre)

- Un maximum de quatre jeunes de 17 ans et moins accompagnés d'un membre détenant un forfait pêche pourront être exemptés de payer un droit pour la pêche, sauf s'ils veulent se rendre au tirage au sort pour les lacs aménagés

**AGA2019-04-14-14** Mme Solange Gauvin propose et M. Robert Désorcy appuie la proposition. Adopté à la majorité (5 contre)

## 16.9 Présentation des prévisions budgétaire 2019

Pierre Boucher nous présente les prévisions budgétaires avec un budget en léger déficit de \$ 6 132 pour revenus de \$ 305 070.

**AGA2019-04-14-14** M. Louis-Étienne Marchand propose et Mme Sandra Choquette appuie les prévisions budgétaires. Adopté à l'unanimité

### 16.9.1 Emprunts à long terme

- **Régularisation des emprunts à long terme contractés sous l'ancienne administration de la Zec**
  - Deux emprunts contractés en mars (\$ 10 000) et novembre 2016 (\$ 25 000) n'ont pas été approuvés par l'AGA (Art. 5.6 – Opération anti-déficit des règlements généraux). Solde au 1<sup>er</sup> avril 2019 : \$ 24 071.89

**AGA2019-04-14-15** M, Pierre Boucher propose et Mme Carmen Harvey appuie, de régulariser ces emprunts. Adopté à la majorité (4 votes contre)

- **Demande pour autorisation de réaliser un emprunt avant l'AGA 2020s**
  - Le camion de la Zec devra être remplacé (arrive en fin de vie)
  - La décision de le remplacer a été reportée en 2020; une entente temporaire a été conclue avec notre gardien pour utilisation de son véhicule personnel en certaines circonstances.
  - Votre C.A. demande l'autorisation de réaliser, au besoin, un emprunt dont le maximum ne pourra pas dépasser \$ 20 000 pour l'achat d'un camion.

**17. Nomination de la firme comptable****➤ Proposition du C.A.**

- Il est reconnu qu'une bonne pratique de gestion consiste à réviser périodiquement les contrats octroyés aux fournisseurs, selon cette perspective votre conseil d'administration vous demande de :
  - L'autoriser à effectuer des recherches visant à confirmer ou changer de firme comptable pour l'exercice en cours

AGA2019-04-14-17 M. Alex Marchand propose, appuyé par Mme France Côté. Adopté à l'unanimité

**18. Élection des administrateurs**

Trois candidatures sont proposées pour combler les trois postes en élection. Aucun vote n'est requis.

Madame Carmen Harvey et Messieurs Karl-Patrick Guérard et Pierre Rouleau sont élus comme administrateurs pour un mandat de 2 ans.

**19. Élection des membres du comité de surveillance**

Mesdames Sylvie Myre et Diane Labonté sont élues pour un mandat de 2 ans sur le comité de surveillance à compter du 14 avril 2019. M. Marc Bergeron complètera la 2<sup>ème</sup> année de son mandat

**20. Présentation du nouveau conseil d'administration**

M. Luc Marchand président, M. Dominic Deschesnes vice-président, M. Pierre Rouleau secrétaire, M. Pierre Boucher trésorier, Mme Carmen Harvey directeur, M. Karl-Patrick Guérard directeur et M. Michel Daneault, directeur

**21. Autres sujets ou varia:**

- **Code d'éthique des administrateurs et employés de la Zec** : Le Code d'éthique a été adopté et signé pour la saison 2019.

**22. Mot de la fin par le président**

M. Luc Marchand donne ses commentaires sur la journée.

**23. Levée de l'assemblée**

AGA2019-04-14-17 M. Luc Marchand propose la levée de l'assemblée secondée par M. Pierre Rouleau à 17h15. Adopté à l'unanimité



Pierre Rouleau  
Secrétaire

COPIE

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 NOVEMBRE 2019**

(NON AUDITÉ)

Adopté au CA de la Zec Melo  
le 23 février 2020

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 NOVEMBRE 2019**

(NON AUDITÉ)

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Forfaits	16
Annexe B - Services aux utilisateurs	16
Annexe C - Tarifs quotidiens	16
Annexe D - Subventions	16
Annexe E - Frais d'administration	17
Annexe F - Frais de représentation	17
Annexe G - Frais de fonctionnement - accueil	17
Annexe H - Frais de fonctionnement - réseau routier	18
Annexe I - Frais de fonctionnement - aménagement de la faune	18
Annexe J - Frais de fonctionnement - projets de l'exercice	18



## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD  
INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association de Chasse et de Pêche de la Rivière Bostonnais Nord inc., qui comprennent le bilan au 30 novembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association de Chasse et de Pêche de la Rivière Bostonnais Nord inc. au 30 novembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe RDL Trois-Rivières inc. <sup>(1)</sup>

Trois-Rivières  
Le 13 février 2020

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A127143

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Forfaits (annexe A)	75 572	80 768
Services aux utilisateurs (annexe B)	13 037	16 607
Tarifs quotidiens (annexe C)	15 565	16 743
Subventions (annexe D)	58 817	62 833
	<b>162 991</b>	<b>176 951</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration (annexe E)	17 083	16 319
Frais de représentation (annexe F)	5 172	9 312
Frais de fonctionnement - accueil (annexe G)	61 727	51 214
Frais de fonctionnement - réseau routier (annexe H)	1 638	194
Frais de fonctionnement - aménagement de la faune (annexe I)	6 919	3 666
Frais de fonctionnement - projets de l'exercice (annexe J)	70 860	62 062
	<b>163 399</b>	<b>142 767</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(408)</b>	<b>34 184</b>

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**  
(non audité)

	2019	2018
	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>25 872</b>	<b>(8 312)</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(408)</b>	34 184
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>25 464</b>	<b>25 872</b>

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**BILAN**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	34 648	28 620
Créances et autres débiteurs (note 3)	-	2 334
Stocks	4 811	4 544
Subvention à recevoir (note 4)	13 578	23 156
	<b>53 037</b>	<b>58 654</b>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	1 940	6 826
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	5 040	4 622
	<b>6 980</b>	<b>11 448</b>
DETTE À LONG TERME (note 7)	<b>16 293</b>	<b>21 334</b>
APPORTS REPORTÉS (note 8)	<b>4 300</b>	<b>-</b>
	<b>27 573</b>	<b>32 782</b>
<b>ACTIF NET</b>		
NON-AFFECTÉ	<b>25 464</b>	<b>25 872</b>
	<b>53 037</b>	<b>58 654</b>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Pierre Barvel, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**  
(non audité)

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(408)	34 184
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créances et autres débiteurs	2 334	3 019
Stocks	(267)	626
Subvention à recevoir	9 578	(20 701)
Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(4 886)	6 210
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 351	23 338
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(4 623)	(4 240)
Apports reportés	4 300	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(323)	(4 240)
<b>Augmentation de l'encaisse</b>	<b>6 028</b>	<b>19 098</b>
<b>Encaisse au début</b>	<b>28 620</b>	<b>9 522</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>34 648</b>	<b>28 620</b>



**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

L'organisme a été constitué le 10 février 1978 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités consistent à gérer la zone d'exploitation contrôlée ZEC MÉNOKÉOSAWIN selon les modalités de l'entente signée avec le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

**Base de préparation des états financiers**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la dépréciation des actifs financiers.

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Prestation de services**

L'organisme comptabilise ses produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Autres produits**

Les autres produits sont constatés lorsque le processus de génération du profit est achevé, c'est-à-dire lorsque le produit est expédié au client ou le service rendu, que les risques inhérents ont été transférés et que le prix est déterminé ou déterminable.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**Services reçus à titre bénévole**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des créances et autres débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres dettes de fonctionnement, des apports reportés et de la dette à long terme.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**3. CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS**

	2019	2018
	\$	\$
Clients	-	250
Provision pour dépréciation	-	(250)
	-	-
Remboursement d'immatriculation à recevoir	-	128
Taxes à la consommation	-	2 206
	-	2 334

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

**4. SUBVENTION À RECEVOIR**

	2019	2018
	\$	\$
Subvention - Ville de La Tuque	12 846	-
Subvention - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	732	23 156
	<b>13 578</b>	<b>23 156</b>

**5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS**

	2019	2018
	\$	\$
<b>Le coût des immobilisations corporelles détenues est le suivant :</b>		
Équipements	50 956	50 956
Aménagement et ponts	177 021	177 021
Restauration et seuils	79 737	79 737
Matériel roulant	23 977	23 977
Fosse septique	8 850	8 850
	<b>340 541</b>	<b>340 541</b>

**6. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	99	6 826
Retenues à la source	1 025	-
Taxes à la consommation à payer	816	-
	<b>1 940</b>	<b>6 826</b>

Les sommes dues à l'État sont de 1 841 \$ (0 \$ en 2018).

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

**7. DETTE À LONG TERME**

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt d'un montant initial de 10 000 \$, remboursable par versements mensuels de 162 \$ incluant les intérêts au taux de 9,20 %, échéant en mars 2023.	5 488	6 857
Emprunt d'un montant initial de 25 000 \$, remboursable par versements mensuels de 395 \$ incluant les intérêts au taux de 8,45 %, échéant en novembre 2023.	15 845	19 099
	<b>21 333</b>	<b>25 956</b>
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>5 040</b>	<b>4 622</b>
	<b>16 293</b>	<b>21 334</b>

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	5 040
2021	5 495
2022	5 991
2023	4 807
	<b>21 333</b>

**8. APPORTS REPORTÉS**

	Solde au 30 novembre 2018	Octroi	Constaté à titre de	Solde au 30 novembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Entretien du chemin Lac Rebours - Ville de La Tuque	-	4 500	200	4 300

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

---

**9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

---

L'organisme a reçu 100 % (100 % en 2018) de ses subventions auprès de deux organismes subventionnaires.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et autres dettes de fonctionnement, des apports reportés et sa dette à long terme.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.



**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

**11. AUTRES INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES RÉSULTATS**

Informations complémentaires aux projets de l'exercice (annexes D et J)

	<b>2019</b>		
	Frais engagés \$	Subvention affectées \$	Excédent (insuffisance) \$
<b>Exercice terminé le 30 novembre 2019</b>			
Entretien des chemins Angrois, Belle- Truites, Climax - Ville de La Tuque	24 416	18 846	(5 570)
Entretien du chemin Lac Rebours - Ville de La Tuque	200	200	-
Entretien des chemins Branche-sud et autres - ZEC Québec	45 860	35 556	(10 304)
Entretien du chemin Catherine - Fonds d'aide - Entretien des chemins - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	209	-	(209)
Entretien camping Devenys - Ville de La Tuque	(201)	-	201
Plan de développement villégiature - Ville de La Tuque	376	-	(376)
	<b>70 860</b>	<b>54 602</b>	<b>(16 258)</b>
	<b>2018</b>		
	Frais engagés \$	Subvention affectés \$	Excédent (insuffisance) \$
<b>Exercice terminé le 30 novembre 2018</b>			
Entretien camping Devenys - Ville de La Tuque	30 530	29 535	(995)
Entretien du chemin Catherine - Fonds d'aide - Entretien des chemins - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	25 776	19 956	(5 820)
Pénalité résiliation plan de développement villégiature - Ville de La Tuque	5 756	-	(5 756)
	<b>62 062</b>	<b>49 491</b>	<b>(12 571)</b>

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 NOVEMBRE 2019**

(non audité)

---

**12. CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**  
(non audité)

	2019	2018
	\$	\$
<b>ANNEXE A - FORFAITS</b>		
Gros forfait	27 054	26 476
Forfait et séjour orignal	7 932	8 293
Forfait ours noir	-	344
Petit forfait	1 431	1 983
Forfait petit gibier	261	1 487
Forfait pêche	2 618	3 231
Cartes de membre	6 601	7 279
Forfait étudiant	78	104
Réseau routier saisonnier	29 597	31 571
	<b>75 572</b>	<b>80 768</b>

**ANNEXE B - SERVICES AUX UTILISATEURS**

Location de chalets	1 800	2 679
Camping	7 758	9 250
Location de chaloupes	244	474
Cartes topographiques	666	1 267
Téléphone	117	134
Vêtements et articles promotionnels	864	270
Activités des membres	1 553	2 533
Carburant	35	-
	<b>13 037</b>	<b>16 607</b>

**ANNEXE C - TARIFS QUOTIDIENS**

Chasse au petit gibier	536	244
Pêche	10 592	11 947
Droits exigibles à la circulation	4 437	4 552
	<b>15 565</b>	<b>16 743</b>

**ANNEXE D - SUBVENTIONS**

Municipalité du Lac Édouard	1 115	-
Apports reliés aux projets de l'exercice	54 602	49 491
Aide à la protection du territoire	1 830	8 000
Aide à l'administration	1 270	5 342
	<b>58 817</b>	<b>62 833</b>

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**  
(non audité)

	2019	2018
	\$	\$

**ANNEXE E - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Assurances	1 066	1 095
Frais pour les postes d'enregistrement	1 275	1 443
Cotisations	4 600	3 607
Papeterie et frais de bureau	1 154	1 351
Frais d'activités des membres	1 574	2 240
Taxes et permis	444	270
Télécommunications	1 367	1 324
Honoraires professionnels	3 090	1 690
Créances irrécouvrables	-	657
Intérêts et frais bancaires	449	166
Intérêts sur dette à long terme	2 064	2 476
	<b>17 083</b>	<b>16 319</b>

**ANNEXE F - FRAIS DE REPRÉSENTATION**

Frais de déplacement - Conseil d'administration	1 996	4 840
Frais de repas et représentation	558	406
Formation	-	20
Congrès	1 274	2 256
Assemblée générale	1 275	796
Assemblée spéciale	-	910
Dons	69	84
	<b>5 172</b>	<b>9 312</b>

**ANNEXE G - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - ACCUEIL**

Salaires et charges sociales	43 222	40 362
Carburant	3 486	3 823
Entretien et réparations - général, déneigement	5 287	1 738
Entretien et réparations - matériel roulant et équipement	777	2 408
Frais de déplacement - accueil	2 715	-
Fournitures d'opérations	4 361	439
Publicité et promotions	525	438
Achat de marchandises destinées à la vente	450	1 104
Propane	904	902
	<b>61 727</b>	<b>51 214</b>

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE  
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019**  
(non audité)

	2019	2018
	\$	\$

**ANNEXE H - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - RÉSEAU ROUTIER**

Entretien réseau routier	1 638	194
--------------------------	-------	-----

**ANNEXE I - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE**

Dossier forestier	-	427
Ensemencement	1 570	1 900
Aménagement de frayères	1 596	-
Frais de surveillance	3 753	1 339
	<b>6 919</b>	<b>3 666</b>

**ANNEXE J - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - PROJETS DE L'EXERCICE**

Projet de l'exercice	70 860	62 062
----------------------	--------	--------



# ZEC

## Menokeosawin

RÉSEAU

## ZEC



Le 23 février 2020

**RÉSOLUTION EXTRAITE DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS-NORD INC.**

**A#2 2020-02-23-03**

**Projet : Résolution pour l'adoption des états financiers au 30 novembre 2019.**

Il est proposé par Pierre Boucher et secondé par Karl-Patrick Guérard que le conseil d'administration de l'association de Chasse et de pêche de la rivière Bostonnais Nord inc. (ZEC Ménokéosawin) accepte les états financiers de la firme comptable G.V.M.B. inc. de Trois-Rivières telle que discutée lors de la 2<sup>ième</sup> réunion du conseil d'administration tenue le 23 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

VRAI COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le secrétaire

Karl-Patrick Guérard  
Zec Ménokéosawin  
203-582, 4e rue de la Pointe  
Shawinigan, G9N 1G8